Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉVELOPPEMENT DES MÉTROS M2 & M3

Adaptation du m3 pour une meilleure interface de mobilité au centre-ville de Lausanne

À l'issue de la démarche d'optimisation lancée au printemps 2023, le Canton et ses partenaires, les Transports publics de la région lausannoise et la Ville de Lausanne, confirment que le métro m3 constitue la meilleure solution pour répondre aux besoins de mobilité entre la gare de Lausanne et le nord-ouest de la ville, en plein développement. Le tracé du m3 sera modifié et reliera directement la gare à Chauderon. Cela permettra de créer une nouvelle interface majeure de mobilité au centre-ville, afin de mieux organiser le réseau de transports publics, pour une meilleure répartition des voyageurs. Les partenaires désignent Olivier Français à la tête du Comité du pilotage pour accompagner la réorientation du projet.

Initiée au printemps 2023 à la suite du nouveau calendrier du chantier de la gare de Lausanne, la démarche d'optimisation du développement des métros m2 & m3 avait pour objectif de trouver des solutions afin de garantir la réalisation de ces projets, dans les meilleurs délais et aux meilleurs coûts. Sur recommandations de trois experts externes, Olivier Français, Philippe Gauderon et Serge Dal Busco, la direction de projet a analysé plusieurs scénarios alternatifs pour réaliser un système de transport efficient entre la gare de Lausanne et le nord-ouest de la ville.

La revue de projet permet au Canton et à ses partenaires, les Transports publics de la région lausannoise (tl) et la Ville de Lausanne, de confirmer que le métro m3 constitue bien la meilleure solution pour répondre aux besoins de mobilité actuels et futurs. Les études démontrent que la réalisation du m3 reste liée à la gare de Lausanne. La démarche a également permis de réduire certains risques géologiques et d'interruption de longue durée du m2 pendant les travaux, dus à la connexion physique entre les deux lignes m2-m3 et au changement de tracé du m2 initialement envisagé.

Chauderon : nouveau pôle de mobilité

Pour limiter ces risques et tirer parti de nouvelles opportunités, les deux projets m2 et

m3 jusqu'à présent liés seront déconnectés, en conservant l'offre de base entre le plateau de la Blécherette et le centre-ville. Le m3 sera construit pour lui-même et son tracé sera décalé à l'ouest du tunnel actuel entre Gare et Flon, dans le futur tunnel à double voie initialement prévu pour le m2. Le m3 reliera directement la gare à Chauderon, sans arrêt au Flon. La stratégie issue de la revue de projet révèle de nouvelles opportunités en termes de gestion de l'offre de transports publics au centre de Lausanne. Il y aura désormais trois pôles principaux combinant les différents modes de transports publics avec des liaisons métro, trains et bus : le pôle Gare (m2/m3/CFF/bus), le pôle Flon (m1/m2/LEB/tram) et le pôle Chauderon (m3/LEB/BHNS/bus/tram), qui accueillera à terme plus de 90'000 passagers quotidiens à l'horizon 2035, soit l'équivalent de la station Flon aujourd'hui. Cette nouvelle variante offrira de bien meilleures connexions que le projet initial au Flon, avec un confort de correspondance et un accès plus court à la gare de Lausanne. Le temps de parcours entre Blécherette et la gare sera également réduit.

Ces dispositions laissent envisager une évolution du réseau de transports publics en ville permettant une meilleure répartition des usagères et usagers dans les grandes interfaces de transports tout en offrant des possibilités attrayantes de correspondances. Le m2 restera quant à lui sur son tracé historique et fera l'objet d'un traitement prioritaire. Le Canton, avec les tl et la Ville de Lausanne, travaille déjà activement sur une stratégie de renouvellement de ses automatismes, ainsi que d'évolution du matériel roulant, afin de garantir à l'avenir sa nécessaire augmentation de capacité. Conçu initialement pour 25 millions de voyageurs annuels, le m2 devrait en transporter près de 37 millions cette année.

Renforcement du rôle d'Olivier Français

Cette nouvelle étape marque la fin de la démarche initiée au printemps dernier. Les partenaires ont décidé de désigner Olivier Français président du Comité de pilotage pour accompagner la réorientation du programme, jusqu'à l'entrée en force d'une nouvelle structure de gouvernance. Ils le remercient, ainsi que les deux autres experts, pour leur engagement qui a permis d'aboutir à ces résultats présentés aujourd'hui.

Ces différentes mesures permettent de réduire l'estimation des coûts de 370 millions de francs et ainsi d'atteindre une enveloppe totale d'environ 2 milliards pour la réalisation du m3 et la modernisation du m2. L'estimation du coût final du programme ressort en hausse en raison notamment de la complexité des projets, de l'évolution des normes et de la durée des procédures. À ce jour, trois étapes de financement ont été acceptées par le Grand Conseil et les crédits de la troisième étape n'ont pas été entamés. Les modifications des projets de métros m2 & m3 feront l'objet de nouvelles demandes auprès du Grand Conseil pour remplacer certains décrets précédemment votés. Le Canton présentera en priorité un exposé des motifs et projet de décret spécifique pour le maintien et le développement du m2. Dans l'immédiat, le Conseil d'État a demandé à la Commission des finances du Parlement d'engager des dépenses supplémentaires de 28,9 millions de francs sur la deuxième tranche de financement acceptée en 2019, afin de financer la poursuite des études et l'équipe de projet.

Le Conseil d'État salue l'excellente collaboration avec ses experts et les partenaires du projet, tl et Ville de Lausanne, mais aussi plus largement avec les CFF et la Confédération dans la recherche de solutions permettant d'adapter la poursuite du

développement des métros en coordination avec les autres chantiers d’infrastructures de transports publics. Ces projets constituent autant d’alternatives de mobilité durable, indispensables pour répondre à la fois aux besoins futurs du canton et à ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 23 mai 2024

DICIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat
Florence Germond, directrice des finances et de la mobilité, Ville de Lausanne
Tinetta Maystre, présidente du Conseil d’administration des TL, (par le service de presse des tl)